

COMPAGNIE

UNITE

BRIGADE

CODE UNITÉ PROCÈS-VERBAL N° 195 1980

03423

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE

N° FEUILLET

1

1

DE 15.2.80

306448

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- Observation d'un Objet Volant Non Identifié par H , C,

épouse V

- REFERENCE : C. M. 32 600 MA/GEND. T du 2 août 1968.

COMMANDEMENT REGIONAL de la GENDARMERIE à

12 MARS 1980

Judiciaire,

N° 13 (2)

DESTINATION

NOUS SOUSSIGNÉ(S) C , J. -J. , Adjudant, Officier de Police Gend. T , M. , O.P.J. et H , J. , A.P

VU L'ES) ARTICLE(S) 16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT

DATE HEURE

CE JOUR 15 février 1980, à 20 heures 50, au bureau de notre unité, se présente

Madame V , C domiciliée rue à ( ).

Cette dame nous fait part qu'elle vient, durant quelques minutes, d'observer un Objet Volant Non Identifié, depuis sa maison d'habitation.

CONSTATATIONS ET MESURES CONSERVATOIRES

CODÉ

Le domicile de la dame V se situe en bordure de la Route Nationale à ( ), face à notre unité. Madame V relate verbalement que, vers 20 heures 35, en fermant la grille de sa propriété, elle a par hasard regardé dans le ciel en direction de notre Brigade. Le ciel était dégagé et elle a été surprise de ne voir qu'une seule "étoile" qui scintillait sensiblement au-dessus du lieu-dit " ", territoire de la commune de ( ). Cette étoile donnait l'impression de vibrer et par curiosité, la dame V est allée chercher des jumelles pour l'observer.

Notre informatrice indique alors avoir remarqué un cercle lumineux, vraisemblablement une sphère, dont l'intensité lumineuse peut être comparée à celle d'une étoile. Dans ce cercle lumineux et en partie supérieure, elle a observé "deux boules", une rouge et une blanche. La boule blanche se trouvait au-dessus et juxtaposée à la boule rouge.

Cinq minutes plus tard environ, l'ensemble a pivoté sur lui-même. La boule rouge était maintenant au-dessus de la boule blanche et toutes deux étaient toujours à l'intérieur du cercle lumineux, mais dans la partie inférieure. Madame V pense avoir eu un instant d'inattention et ne peut décrire la façon dont s'est déroulé le changement de position. Elle a continué à regarder ce phénomène durant cinq minutes, phénomène qui a disparu après avoir décrit un "Z". Suivant ses dires le "Z" était assez épais, comparé aux traits que forme un éclair.

Il ne nous a pas été possible de déterminer à quelle hauteur se trouvait cet objet, ni d'évaluer la distance à laquelle la dame V l'a observé. Par contre, nous établissons que l'intéressée l'a aperçu sous un angle de 10 à 15 degrés (hauteur du garage de notre unité au-dessus duquel se trouvait l'objet : 10 mètres, distance au sol : 50 mètres).

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

Voir in fine.

15 3 mars 1980

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	
	<input checked="" type="checkbox"/>	1 Monsieur le Ministre des Armées - Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau Emploi-renseignement à.....
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	1 ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.



De par sa position, Madame V a effectué ces observations en direction du sud-ouest, tandis que la disparition de cet objet s'est opérée sans Est-ouest. En outre, Madame V l'évalue à la grosseur d'une étoile et indique qu'à son avis, cet objet pouvait être le tiers de la lune et ce, depuis sa distance d'observation.

Téléphoniquement, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie. Un message est d'autre part adressé à la Direction de la Gendarmerie à , à l'Inspection de la Gendarmerie à , au Commandement Régional de la Gendarmerie à , à la Légion de Gendarmerie de à et au Groupement de Gendarmerie des à .

ENQUÊTE

Sur les faits, entendons :

H . G épouse V , ans, commerçante, demeurant à ( ), rue , née le au dit-lieu, qui déclare à 18 heures 15 :

\*\*\*\*\*Le 15 février 1980, vers 20 heures 35, alors que je fermais la grille de ma propriété, j'ai levé les yeux dans le ciel, par pur hasard. Il n'y avait pas d'étoile et j'ai été surprise d'en remarquer une seule au dessus du lieu-dit , territoire de la commune de ( ). J'ai remarqué que cette étoile vibrait et par curiosité, je suis allée chercher des jumelles pour l'observer.

\*\*\*\*\*J'ai d'abord vu une boule blanche sous laquelle se trouvait une boule rouge. Ces deux boules étaient placées dans la partie supérieure d'un cercle lumineux. L'ensemble bougeait, mais sans déplacement. Cinq minutes plus tard environ, l'ensemble a basculé. La boule blanche était sous la boule rouge et suite au retournement de l'ensemble, ces boules se trouvaient dans la partie inférieure du même cercle lumineux. Je ne puis donner de précision sur la manière dont s'est produit ce basculement, j'ai peut-être eu un moment d'inattention. Je précise que je me suis appuyée contre un mur pour regarder avec les jumelles car j'ai pensé que c'est moi qui tremblait en regardant.

\*\*\*\*\*J'ai encore observé cinq minutes cette lumière après le changement de position. Cette lumière a disparu soudainement après avoir décrit un "Z" dans le ciel. Je précise que la forme du "Z" était assez large comparée à un éclair qui émet un petit trait lumineux. J'ai vu deux ou trois fois la lettre "Z" se former et l'ensemble a disparu en restant à la même altitude.

\*\*\*\*\*Je suis allée aussitôt vous prévenir. Mon mari a tardé à me rejoindre sinon, il aurait fait les mêmes observations.

Le 28 février 1980 à 18 heures 40. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations).

Il faut noter qu'il n'y avait aucune condition atmosphérique particulière au moment de l'observation et que les dires de la dame V. ne peuvent être mis en doute. Cette personne est parfaitement connue de notre unité.

SIX EXPEDITIONS DESTINEES :

- La première : à Monsieur le Préfet des ..... .
- La deuxième : à Monsieur le Procureur de la République  
à..... .
- La troisième : à Monsieur le Général Commandant la  
Région Aérienne à..... (21)
- La quatrième et la cinquième : à Monsieur le Ministre des  
Armées - Direction de la Gendarmerie et de la  
Justice Militaire - Bureau emploi-renseignement -  
Section Opérations à.....
- La sixième : aux archives.

Fait et clos à

le 3 mars 1980.

L'Adjudant G

(OPJ)

Le Gendarme T

(OPJ)

Le Gendarme H

(APJ)